



Le 4 janvier 2016

L'honorable Bill Morneau, ministre des Finances
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Envoyé par courriel à : bill.morneau@canada.ca

L'honorable James Carr, ministre des Ressources naturelles
580, rue Booth, 21^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Envoyé par courriel à : minister.ministre@NRCan-RNCan.gc.ca

Messieurs les Ministres,

Au nom de la Mining Association of Nova Scotia, de Mining Industry NL et de la New Brunswick Prospectors and Developers Association, nous demandons respectueusement au gouvernement du Canada d'accorder à nouveau le Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique au secteur de l'exploitation minière, de façon à aider l'industrie minière du Canada atlantique à prospérer et à créer des emplois pour les Canadiens vivant dans la région de l'Atlantique.

Contexte

L'industrie minière était admissible au Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique depuis les années 1970, mais a cessé de l'être dans le budget de 2012 du gouvernement Harper. Nous affirmons respectueusement que cette décision se fondait sur une mauvaise compréhension de l'industrie minière du Canada atlantique et de sa différence fondamentale d'avec les sables bitumineux de l'Alberta.

Le Budget 2012 présentait deux justifications erronées pour éliminer le Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique dans le secteur minier :

Il laissait entendre que « [l]e secteur pétrolier et gazier et le secteur minier du Canada sont généralement performants, et les investissements de ces industries dans la région de l'Atlantique sont importants et croissants¹ ». C'était faux en 2012 et c'est encore faux aujourd'hui. L'industrie minière du

¹ Gouvernement du Canada, Plan budgétaire de 2012, p. 135, <http://www.budget.gc.ca/2012/plan/pdf/Plan2012-fra.pdf>.

Canada atlantique est toujours aux prises avec des pertes d'emplois, de faibles investissements et des volumes de production réduits. Nous avons besoin de l'aide qu'apporte le Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique.

En outre, le Budget 2012 indiquait : « Ce changement contribuera à accroître la neutralité du régime fiscal pour ces secteurs partout au Canada, et il s'ajoute aux autres mesures que le Canada a prises pour appuyer l'engagement des dirigeants du G-20 de rationaliser et d'éliminer graduellement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles, à moyen terme². »

Ce paragraphe fait clairement référence à l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta et des subventions accordées au secteur de l'énergie, et non à l'exploitation minière dans le Canada atlantique. Le Budget 2012 a amalgamé à tort notre industrie à l'industrie pétrolière et gazière de l'Ouest, et ce, même si nous ne touchions pas de « subventions aux combustibles fossiles ».

Position du Parti libéral

Nous notons que l'honorable Scott Brison, député de Kings—Hants, a critiqué le gouvernement Harper lorsqu'il a retiré le secteur de l'exploitation minière du Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique dans le Budget 2012 : « Il éliminerait aussi le crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique pour les activités pétrolières, gazières et minières, alors que l'économie du Canada atlantique est encore bien peu solide³. »

En outre, Anna Gainey, présidente du Parti libéral du Canada, nous a fait parvenir le 17 septembre 2015 un message dans lequel elle indiquait que le Parti libéral s'opposait au changement à l'admissibilité au crédit d'impôt : « Les libéraux ont dénoncé ce changement lorsqu'il a été annoncé dans le Budget 2012 et se sont opposés au projet de loi omnibus antidémocratique présenté par les conservateurs pour le mettre en œuvre. L'élimination du Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique montre, encore une fois, que le gouvernement conservateur refuse de collaborer véritablement avec les provinces. Un gouvernement libéral mettrait fin à cette approche cynique et travaillerait de concert avec les provinces et les intervenants afin d'aider nos industries à innover et à investir afin d'assurer leur prospérité au XXI^e siècle. »

Pour ces raisons, nous demandons respectueusement au nouveau gouvernement libéral de rétablir le crédit d'impôt et d'ainsi respecter la position qu'il avait exprimée en s'opposant à la décision du gouvernement conservateur. S'il rétablit l'admissibilité du secteur minier au programme et maintient le taux à 10 %, le gouvernement montrera clairement qu'il s'engage à appuyer la croissance de l'industrie et la création d'emplois, à plus forte raison dans la conjoncture difficile. Cette mesure pourrait contribuer à stimuler l'activité économique dans le secteur tout en encourageant la création d'emplois directs et indirects et la croissance de petites entreprises dans les collectivités du Canada atlantique.

² Gouvernement du Canada, Plan budgétaire de 2012, page 136, <http://www.budget.gc.ca/2012/plan/toc-tdm-fra.html>.

³ 26 octobre 2012, *Hansard*, <http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/House/411/Debates/170/HAN170-F.PDF#page=34>.

Conclusion

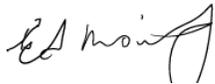
Nous demandons respectueusement au gouvernement du Canada de rétablir le Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique pour l'industrie minière dans le Budget 2016-2017 afin d'aider l'industrie à croître et à créer des emplois.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, l'assurance de notre haute considération.



Sean Kirby, directeur général
Mining Association of Nova Scotia
sean@tmans.ca



Ed Moriarity, directeur général
Mining Industry NL
edmoriarity@miningnl.com



Elisabeth Spatz DiVeto, présidente
New Brunswick Prospectors and Developers Association
geogal@nbnet.nb.ca